



LE POLITIQUE,

JOURNAL DE LIÈGE.

On s'abonne au bureau du journal, rue du Pot-d'Or, et chez MM. les directeurs des postes. — Le prix de l'abonnement est de 11 francs pour Liège, et 13 francs pour les autres villes du royaume. Un Numéro séparé se vend 16 centimes. — Les abonnements commencent à toutes les époques. — Les lettres et envois d'argent doivent être affranchis. — Le journal est remis aux abonnés qui habitent Liège moyennant une faible rétribution payable au porteur. — AVIS ET ANNONCES : Le prix de la ligne d'insertion est de 20 centimes.

ALLEMAGNE. — FRANCFORT, LE 21 SEPTEMBRE.

On écrit de Göttingue, 16 septembre :
La bourgeoisie a adressé une pétition au roi en faveur des nombreux détenus depuis sept ans par suite des troubles de Göttingue. Cette pétition est revêtue de 224 signatures des citoyens les plus distingués, et a pour objet de solliciter une amnistie à l'occasion de la fête séculaire de l'Université.

Ce soir, à 9 heures, les étudiants de l'université se sont rassemblés sur la place du Marché-Neuf, pour célébrer par des vivats l'arrivée de M. Alexandre de Humboldt. Lorsqu'ils furent arrivés devant la demeure du savant célèbre, un étudiant s'écria d'une voix de stentor : *Vive Alexandre de Humboldt, l'ami de la jeunesse académique!* Et ce cri fut répété avec enthousiasme par toute l'assemblée. M. de Humboldt parut alors au balcon entre deux personnes portant des flambeaux, et témoigna sa vive reconnaissance aux étudiants. (Gaz. de Cassel.)

— On écrit de Constantinople, 25 août :
Les nouvelles de la Circassie sont contradictoires. Toutefois il paraît certain que les émissaires anglais voudraient provoquer un armement général contre les Russes, mais que les anciens des peuplades circassiennes sont loin de goûter ce projet. M. Bell est toujours en Circassie, il ne s'y plaît guère et voudrait partir, mais ses amis le retiennent malgré lui. (Gazette d'Augsbourg.)

ANGLETERRE. — LONDRES, LE 22 SEPTEMBRE.

Extrait d'une correspondance de Constantinople du 27 août publié par le *Morning Post* :
On a reçu dans cette capitale des lettres de la Circassie, en date du 21 de ce mois. Quoique je ne sois pas instruit des détails des événements, je puis cependant vous dire que les Russes ont été défaits dans presque toutes les rencontres par ces héroïques montagnards. Le seul avantage important que les troupes moscovites aient obtenu, depuis le commencement de la campagne jusqu'au 16 juillet, a été la prise de Pshal, où le général Willemoff s'est occupé avec une grande activité à élever une forteresse à l'entrée de ce petit port. Le bâtiment qui a apporté ces lettres a eu beaucoup de peine à échapper aux croisières russes. Suivant le rapport du pilote, la flotte russe se composait de 40 bâtiments de guerre de diverses dimensions et d'une couple de bateaux à vapeur. La correspondance entre lord Ponsomby et le député circassien Sifer-Bey continue avec plus d'activité que jamais.

— La Russie a fait une nouvelle insulte à notre pavillon, dans la mer Noire, si souvent outragé impunément. Le vaisseau anglais le *César*, de Jersey, a été arrêté par les croisières russes, entre Trébisonde et Redout-Kalé. Ce vaisseau, après avoir été visité, a été conduit à Ghelenjik devant l'amiral; il est resté séquestré pendant quatre jours, puis il a été relâché. Il avait une cargaison de sucre et de denrées coloniales pour Redout-Kalé. A son arrivée ici, le capitaine a fait sa déclaration devant le consul britannique. Mais qu'en résultera-t-il? Le bruit circule que le capitaine Knight a été capturé par les croisières russes en vue de la côte d'Abasie.

Variétés.

LE SALON DE L'IMPÉRATRICE JOSEPHINE,

A AIX-LA-CHAPELLE.

C'était au mois d'août 1804, l'Empereur venait de se rendre à Boulogne où deux milliers de bateaux plats se construisaient dans le dessein de débarquer son armée sur les côtes de l'Angleterre. Pendant ce temps l'impératrice Joséphine devait venir prendre les eaux d'Aix-la-Chapelle. Les gens qui cherchent aux moindres démarches des souverains une cause occulte, et pour qui la cause apparente ou réelle ne semble jamais qu'un prétexte, disaient tout bas que la cour impériale, à peine formée, venait faire ses répétitions de solennités et d'étiquette près des vieux murs du palais de Charlemagne, et essayer la couronne de France sous les arceaux gothiques de cette cathédrale où les empereurs d'Allemagne se faisaient couronner, et dont le trésor renferme encore le baudrier et l'épée du plus grand de nos rois.

A la nouvelle de ce voyage, les grandes et les petites autorités se rendirent en hâte à leurs postes; les unes pour recevoir, escorter la princesse, les autres pour la haranguer.

Lorsque l'impératrice voyageait tout était fixé et prévu d'avance; elle emportait sa leçon écrite de la dictée de l'empereur; tout était noté jusqu'à la moindre réponse à faire aux maires et aux préfets bavards chargés de la complimenter. On doit dire à l'éloge de Joséphine que ses réponses n'étaient jamais plus gracieuses, plus à propos que lorsque sa mémoire en défaut perdait la trace des lieux communs prescrits et l'obligeait à improviser ses remerciements.

Rien ne donne mieux l'idée du caractère de cette aimable créole française que ce que Napoléon en dit lui-même dans le parallèle qu'il fait d'elle et de Marie-Louise.

« J'ai été fort occupé, dit-il, dans ma vie, de deux femmes très différentes, l'une était l'art et les grâces, l'autre l'innocence et la simplicité; et chacune avait bien son prix. »

Dans aucun moment de sa vie, la première n'avait de position ou d'attitudes qui ne fussent agréables ou séduisantes; il eût été impossible de lui surprendre ou d'en éprouver jamais aucun inconvénient; tout ce que l'art peut imaginer en faveur des attraits était imaginé par elle, mais avec un tel mystère qu'on n'en apercevait jamais rien. L'autre, au contraire, ne soupçonnait même pas qu'il pût y avoir

— On écrit d'Oporto, le 13 septembre :

(Correspondance du *Morning Chronicle*.)

Le vicomte Das Antas est entré hier avec sa brigade, forte de 800 hommes d'infanterie et de 80 cavaliers. On prétend qu'à deux journées de marche de Measpio et de notre ville un grand nombre de soldats de la brigade ont déserté pour aller rejoindre la division du colonel Pimentel qui a proclamé la charte. Nous savons que le baron de Leiria, qui était assiégé dans Valence, a opéré sa jonction avec la division venue d'Espagne et que les deux corps sont entrés à Braga. Toutes les troupes qui se trouvent ici, vont, dit-on, se mettre en mouvement pour attaquer Braga. Leur nombre est de deux ou trois mille hommes.

FRANCE. — PARIS, LE 24 SEPTEMBRE.

Le roi et toute la famille royale devaient partir ce soir à 7 heures pour Compiègne : les ordres ont été contremandés à cause de l'arrivée à Paris de MM. Dohna, général prussien, Solus et Dortmann, officiers de la même nation, qui ont voulu se rendre à Paris avant d'aller à Compiègne. S. M. partira pour le camp mardi prochain dans la soirée.

— Le marquis de Clauricarde, venant de St Pétersbourg, est arrivé vendredi à Paris. Il est parti hier au soir pour Londres. Le *Journal de Paris* dit ce matin à ce sujet :

« Nous avons ouï dire que ce personnage est porteur de quelques propositions adressées par la cour de Russie à la cour d'Angleterre, concernant la pacification de l'Espagne. On ne fait pas connaître la nature de ces propositions. »

— Le colonel Maberly, employé à l'office des postes anglaises, est en ce moment à Paris, où il s'occupe, de concert avec M. le directeur général Conte, de quelques mesures ayant pour but une amélioration dans les postes et le trajet des malles.

— Plusieurs lettres d'Alger annoncent que M. le maréchal Clauzel a porté plainte en diffamation contre ceux des habitants de Tiemecem qui ont accusé sa conduite comme gouverneur d'Alger.

— L'archevêque de Paris vient, dit-on, d'ordonner une neuvaine dans les communautés de son diocèse pour l'expiation du sacrilège commis sur la croix de la mission à Angoulême. L'abbé Fauvet, ex-missionnaire de la basilique de Ste.-Geneviève, doit prêcher à cette occasion chez les dames du Sacré Cœur.

— M. le général Thiers a proposé au conseil général de Saône-et-Loire d'émettre le vœu que l'amnistie soit étendue à tous les condamnés politiques contumaces. Le conseil, après avoir entendu MM. Humblot et Lambert, a déclaré à l'unanimité qu'il adhère aux sentiments qui ont inspiré la proposition de M. Thiers, mais que, par respect pour la prérogative royale, il ne juge pas convenable de la formuler en vœu.

— Voici comment le fameux programme légitimiste a été jugé en Allemagne; c'est le *Journal de Francfort* qui prononce ce jugement dans les termes suivants :

« La *Gazette de France* a publié un manifeste par lequel elle propose à tous les électeurs l'adoption d'un programme

rien à gagner dans d'innocents artifices. L'une était toujours à côté de la vérité, son premier mouvement était la négative, la seconde ignorait la dissimulation tout d'un coup elle était étranger. La première ne demandait jamais rien à son mari, mais elle devait partout. La seconde n'hésitait pas à demander quand elle n'avait plus; ce qui était fort rare. Elle n'aurait pas cru pouvoir rien prendre sans payer aussi tôt. Du reste, toutes les deux étaient bonnes, douces, fort attachées à leur mari; je les ai toujours trouvées de l'humeur la plus égale et d'une complaisance absolue (1) »

La joie fut générale dans le département de la Roër lorsqu'on apprit que l'impératrice allait le visiter; dès que j'en fus instruite, je quittai Paris, quoique fort souffrante, pour rejoindre mon mari à Aix-la-Chapelle, et l'aider à faire les honneurs de sa maison à toutes les personnes distinguées qu'attirait déjà dans la ville le prochain séjour de l'impératrice.

Les vrais malades, ceux que le mouvement, le bruit incommode, cédèrent leurs appartements aux malades ambitieux, qui, sous le prétexte de prendre les eaux, venaient guetter les places encore vacantes de la maison impériale.

C'était un bon sujet d'observations que toutes ces petites menées pour arriver à obtenir ce qu'on affectait de dédaigner, et que les moqueries piquantes, les remarques critiques des personnes non accueillies dans cette cour qu'un refus leur faisait traiter de parodie barlesque.

A cette époque, il n'y avait en France de bons chemins que ceux où devait passer l'empereur, et comme la guerre ne l'avait jamais amené dans le département de la Roër, on ne saurait se figurer l'état de dégradation dans lequel était tombée la route qui conduit de Liège à Aix-la-Chapelle; c'était une suite de précipices, où chaque voyageur laissait ordinairement quelques débris de sa voiture; en ayant déjà cassé deux pour ma part sur ce chemin abominable, je ne la faisais plus qu'à cheval; mais on ne pouvait proposer cette manière d'éclaircir les périls du chemin à l'impératrice Joséphine, et la commune se décida à implorer le ministre de l'intérieur et le directeur des ponts et chaussées, pour obtenir cette réparation urgente. Le directeur pour toute réponse, donna l'ordre de boucher tant bien que mal avec du sable les trous énormes où s'engouffraient les roues, enfin d'arranger cela provisoirement, de manière à assurer la vie sauve aux équipages de l'impératrice, quitte à voir fracasser de nouveau tous ceux qui viendraient après son passage.

(1) *Mémorial de Sainte-Hélène*, t. III, p. 110.

rédigé par les royalistes, de manière à ne pas choquer un seul républicain. Le parti monarchique à l'étranger, c'est à dire presque toute l'Europe, a été justement indigné de ce pacte offert, par de soi-disant légitimistes, à des hommes qui ne peuvent avoir, aux yeux de la *Gazette* elle-même, que le mérite de conspirer contre tous les gouvernements passés, présents et futurs.

« Vous conspiriez contre la branche cadette, mais vous êtes encore plus les ennemis de la branche aînée : « Les ennemis de nos ennemis sont nos amis », telle est la devise de la *Gazette*. A ce titre Marat et Robespierre seraient les alliés de la *Gazette*, car ils conspireraient sûrement avec elle; à la vérité ce serait pour la république, mais la *Gazette* déclare que cela lui est indifférent, puisque son programme peut-être adopté par les amis de toutes les opinions. Elle le proclame aujourd'hui même. »

— On écrit de Bone, 15 septembre :

Mgr. le duc de Nemours est arrivé cette nuit. Il a été reçu à son débarquement par le général Trézel, le colonel Bernelle et toutes les autorités. Le prince a annoncé qu'il resterait 3 ou 4 jours à Bone, et qu'il partirait ensuite pour le camp de Madjez el Hammar.

Le 14 à minuit une dépêche du camp de Medjez el Hammar est arrivée chez le général Trézel. Elle lui annonçait que le gouverneur en était parti pour aller asseoir un autre camp à 4 lieues plus loin. Là ils ont trouvé un camp ennemi; le combat s'est engagé, on a abordé les Arabes avec une grande résolution. Ils ont fui après quelque résistance et nous ont abandonné le terrain que nous voulions occuper. Dans cette circonstance ils ont eu une cinquantaine de leurs hors de combat, et nous n'avons eu qu'un homme de tué et pas un blessé. Le génie a de suite fait tracer des lignes pour creuser des fossés, dresser des murailles et un très grand nombre de tirailleurs y étaient occupés.

— On lit dans le *Courier de Lyon* :

Une correspondance de Suisse nous annonce un fait presque incroyable. On assure que plusieurs réfugiés politiques Allemands, Italiens et Polonais, qui avaient réussi à demeurer cachés en Suisse, en sont partis dans ces derniers temps, les uns sans papiers, les autres avec des faux passeports, pour aller joindre leurs associés du grand-duché de Bade, de la Bavière Rhénane et des Deux Hesses, et se diriger avec eux sur le royaume de Hanovre, où la *Jeune Europe* estime qu'il y a en ce moment quelque coup à faire. Cette expédition tentée aura au moins l'avantage d'achever de délivrer la Suisse de la présence de ces aventuriers d'autant plus redoutables pour les populations qui leur donnent asile, que la plupart d'entre eux sont maintenant dénués de toute ressource.

— Nous tenons d'une source certaine, dit le journal la *Guyenne*, que Charles V a fait tout récemment passer des ordres à tous les chefs agissant en son nom en Espagne pour avoir à laisser circuler librement tous les courriers ordinaires porteurs de correspondances; ils doivent s'emparer seulement des dépêches des autorités, mais sans entraver le service public; quant aux courriers extraordinaires, ils sont soumis, dit-on, à d'autres formalités.

Cela parut une injure de la part de la direction des ponts et chaussées envers les habitants d'Aix la Chapelle; voici comment ils s'en vengèrent : Ayant appris le moment où le directeur devait passer par cette route pour se rendre auprès de l'impératrice, ils firent tout bonnement retirer le sable dont on avait comblé les ornières et les excavations profondes. Le directeur versa comme un simple particulier, et même plus dangereusement, vu son extrême enbonpoint, et vu cette confiance ministérielle qui ne permet pas à la Providence des routes d'un pays de se croire en danger dans son empire.

Toute la gravité du cercle de l'impératrice ne put tenir au récit des infortunes dont M. Crété avait été victime pendant le trajet de Liège à Aix-la-Chapelle, car plusieurs personnes étaient dans le secret de la pétition frappée dans le mode jusqu'alors inusité devait obtenir le succès refusé aux plus éloquents requêtes.

L'empereur, trouvant convenable qu'au début d'un règne l'impératrice logeât chez elle, avait fait acheter quatre fois sa valeur la maison d'un des plus riches propriétaires d'Aix la Chapelle, d'abord pour se concilier la bienveillance des habitants en leur laissant croire que cette acquisition était garantie du projet qu'avait l'impératrice de venir prendre les eaux l'année suivante; ensuite, parce qu'il présumait qu'elle et sa cour y seraient commodément établis. Mais la maison de M. J***, petite et laide, était loin de convenir à de tels hôtes, et rien ne donna mieux la mesure de la soumission de Joséphine aux ordres de son royal époux, que sa résignation à rester dans cette baraque jusqu'au moment où arriva l'autorisation d'accepter l'offre de M. Méchin, qui s'était empressé de mettre l'hôtel de la préfecture à la disposition de Sa Majesté.

C'est là que furent posés les premiers fondemens de cette cour impériale, qui devait être bientôt la plus brillante de l'Europe; c'est là que l'impératrice, servie par les souvenirs de la vicomtesse de Beauharnais, essayait chaque jour le rétablissement de quelque usage étouffé sous la révolution, ou le retour de ces formules respectueuses sacrifiées aux manières républicaines.

Ce n'était pas la bonne volonté de les adapter qui manquait, car jamais le pouvoir n'est aussi avide d'hommages que le vulgaire n'est pressé de lui en rendre; mais le métier de courtisan ne s'apprend pas en un jour, on en a long-temps les défauts avant d'en posséder le bon ton et la grâce. Ils s'agissaient de se former mutuellement, les uns aux airs protecteurs, au maintien digne; les autres à l'attitude humble, au sourire flateur, ce code oublié ou méconnu de la plupart de ceux qui devaient l'imposer ou le subir; ou venait en faire l'essai, comme des poisons de Cléopâtre, sur quelque domestique.

— On écrit du Havre que M. Philippe Albrecht, qui a déjà établi dans ce port la navigation à vapeur sur les lignes de la Hollande et de Hambourg, est à la tête d'une entreprise générale de paquebots à vapeur, à l'instar de celle de Londres, qui doit exploiter les grandes lignes et répondre ainsi aux besoins de l'époque.

Bulletin de la bourse de Paris du 23. — Les affaires aujourd'hui ont été moins actives que dans la bourse d'hier, mais cependant la rente 3 p. c. était très ferme et plutôt demandée qu'offerte. Les nouvelles d'Espagne sont peu importantes, aussi les fonds espagnols ont ils peu variés; l'actif était à 20 3/4 sans beaucoup d'affaires. Le chemin de fer de St-Germain était aujourd'hui plus recherché. Peu d'affaires en général sur les autres valeurs. Les actions de la banque de Belgique sont toujours en grande faveur; on les cotait 1457 50.

AFFAIRES D'ESPAGNE.

On écrit de Bordeaux, le 22 septembre, à 5 heures du soir: Le général commandant la 11^e division militaire à M. le ministre de la guerre.

Les courriers de Madrid des 16 et 17 ne sont pas arrivés. Les lettres de Saragosse du 19 ne disent rien d'important. Celles de Santander du 15 annoncent qu'une junte indépendante du gouvernement s'est formée pour la défense de la province.

— Le Phare de Bayonne publie une lettre de Madrid du 15 qui lui a été communiquée, et qui est, pour ainsi dire, le point de départ de la dépêche télégraphique du *Moniteur* d'hier matin. En voici un extrait:

On a dit que le général Espartero était parti hier de Carabanchel avec sa division pour se porter contre l'ennemi. En effet, les troupes de ce chef ont fait un mouvement, mais peu d'instants après elles sont revenues dans leurs cantonnements. Un conseil de gé. éraux s'est prolongé hier depuis midi jusque fort avant dans la nuit, et l'on ne sait pas encore ce qu'on a décidé.

Le prétendant est toujours dans les mêmes positions sur les bords du Tage, et ce matin on a reçu l'avis qu'il s'approchait d'Arganda. On ignore ses projets, mais je crois qu'il attendra les mouvements de la faction de Castille pour agir avec elle.

La division d'Orca est arrivée près de Madrid sur la route d'Aragon. Les troupes de Meudez-Vigo, commandées aujourd'hui par le général Lorenzo, se sont également approchées de la capitale; elles se trouvent à Galapagar, à quatre lieues de Madrid, en sorte que la concentration des forces est générale.

Le théâtre de la guerre va donc être porté dans les environs.

En ce moment, le général Espartero va rejoindre sa division et plusieurs courriers sont partis porteurs de dépêches pour les généraux Orca et Lorenzo. On ne sait pas si c'est pour faire un mouvement ou pour prévenir que l'ennemi avance, chose qui est plus probable.

Le prétendant n'a pas encore, comme le bruit en avait couru, occupé Aranjuez; le brigadier Albuin, commandant-général de la Manche, se trouve dans cette résidence royale avec 600 chevaux, d'où il observe l'ennemi.

— On écrit de St. Sébastien, 18 septembre:

« Les 350 soldats, unique débris de la légion britannique, après l'affaire du 14 à Andoain, ont demandé à lord John Hay un bâtiment pour les transporter en Angleterre, payés ou non, ils ne veulent plus rester en Espagne. Le 16, ces soldats se sont battus contre le régiment christinos de l'infanterie, le premier qui a lâché pied le 14; quatorze christinos ont été tués et 22 blessés. Le bataillon des soldats de la marine royale de la Grande-Bretagne a été obligé de s'interposer entre les combattants.

Le brigadier O'Connell, de la légion britannique, qui avait été à Madrid réclamer des fonds pour solder la légion, est de retour à Bayonne; il n'a rapporté que des lettres de change, qui sans doute, ne seront pas payées; elles ne lui ont été délivrées à Madrid que pour se défaire des vives et justes sollicitations de ce brave officier.

On peut appeler ainsi les premiers qui se prosternèrent là où on ne leur demandait que de s'incliner; par malheur, c'étaient justement les zélés qui commençaient le plus de fustes contre l'étiquette. A peine commençait-on à prendre au sérieux un de ces devoirs puérils érotés du siècle de Louis XIV, que la gaucheerie des nouveaux courtisans empressés de les remplir excitait la gaieté des souverains eux-mêmes.

La bassesse allait toute seule; mais la politesse noble arrivait plus lentement, et pourtant Joséphine en offrait le parfait modèle. Sa nature gracieuse, ses manières distinguées, les traditions de cour dont elle gardait le souvenir, pouvaient la rendre exigeante; mais son indulgence sur ce point était impuissable, ce dont Mme de Larochevaucault, sa dame d'honneur et M. d'Harville, son grand écuyer, la grandissent souvent; alors elle répondait en riant: « Cette étiquette est bonne pour des princesses nées sur le trône, et habituées à la gêne qu'elles imposent; mais moi qui a eu le bonheur de vivre tant d'années en simple particulier, trouvez bon que je pardonne à ceux qui s'en souviennent autant que moi ».

Dès que l'impératrice fut installée à l'hôtel de la préfecture, il y eut grande réception des principaux fonctionnaires et habitants de la ville et des étrangers de marque qui se trouvaient en ce moment aux eaux d'Aix-la-Chapelle. C'est à ce cercle que je revis pour la première fois, depuis son élévation, cette femme aimable que j'avais rencontrée souvent dans le monde, et particulièrement chez notre amie commune, Mme. de Cabanis (1).

Je conservais surtout le souvenir d'un dîner que nous avions fait ensemble chez la belle Mme de Fonfrède, peu de jours après que Bonaparte fut nommé général en chef de l'armée d'Italie.

Il était l'heure de se mettre à table; Mme Bonaparte insista pour qu'on n'attendit pas son mari; cela parut tout simple... On passa dans la salle à manger, et la place qui restait au bout de la table fut réservée au futur vainqueur de l'Italie.

Il arriva bientôt, s'assit tranquillement à la place vacante, et voyant qu'on ne l'avait pas attendu, il se crut dispensé de faire aucune excuse. — Ah! le voilà, dit Mme Bonaparte au maître de la maison, alors ce lui-ci adressa un petit salut de la main au jeune général. Mme Talien lui sourit avec sa grâce ordinaire, et l'on ne s'en occupa plus.

Le marquis de Livry, à côté de qui je me trouvais, fut le seul qui y prit garde; il est vrai que sa manie d'observer se portait sur tout le monde et l'avait amené à reconnaître l'âge de chacun d'une manière

(1) Depuis Princesse de Chimay.

Le 14, le bataillon des soldats de marine anglaise est sorti de Hernani pour venir au secours de la division christine, écrasée par les carlistes; mais la route était si encombrée de voitures, de charrettes et de fuyards, qu'il n'a pas pu pénétrer en avant pour couvrir la déroute et la rendre moins désastreuse. Les malheureux paysans, habitants de 162 maisons incendiées par les anglo-christinos, sur la route de Hernani à Andoain, étaient réunis à Villabona, armés de tout ce qu'ils ont pu saisir. Ils ont été les plus terribles adversaires des incendiés; à la vue des *Riflemen*, leur fureur n'a pas connu de bornes, car ils reconnaissaient en eux les égorgeurs d'Yrun, les acteurs de la sacrilège parade d'une procession qu'ils avaient figurée le lendemain du sac de cette ville.

Saint-Jean-de-Luz, 19 septembre.

Il y a trois jours que l'on fait courir ici le bruit que les prisonniers anglais, faits le 14 et jours suivants, avaient été fusillés, nouvelle que j'ai différé de vous transmettre ne pouvant croire à un pareil acte d'atrocité. Cependant, ce bruit non contredit, se soutient, a pris même de la consistance, et aujourd'hui le récit de quelques personnes venant de la frontière paraît le confirmer. Celles-ci réduisent à quarante le nombre des victimes, que primitivement on portait à deux cents.

On instruit l'affaire de la défection du régiment de l'infant. Son colonel est en prison à Saint-Sébastien. Il dit que sa troupe a refusé de se battre. Elle était composée de deux bataillons, dont l'un est maintenant consigné à Oriamendi, l'autre à Fontarabie.

— Le *Castellano* rend ainsi compte de l'accident arrivé à M. Mendizabal: « Ce matin il s'est présenté à la Puerta del Sol un homme que plusieurs gardes nationaux ont reconnu pour avoir été volontaire royaliste. Et l'un des témoins qui en 1831 conduisit au supplice le malheureux Juan de La Torre. Un de ces gardes nationaux dit à l'ex-royaliste qu'il agirait prudemment en se retirant et que dans ce moment sa présence en ces lieux était une insulte à la liberté. Celui-ci répondit avec insolence: « Oui, j'ai été royaliste, alors le garde national tira son sabre, mais cet homme prit aussitôt la fuite. M. Mendizabal se trouvant sur ce point occupé par la première compagnie des grenadiers, voulut l'arrêter, mais son excellence tomba et se blessa. Ce fut un autre grenadier qui s'empara de l'insolent et l'amena devant son capitaine. Au moment où l'on relevait M. Mendizabal, le bruit courut que cet homme avait voulu assassiner M. Mendizabal. Aussitôt cent sabres se levèrent sur sa tête qui ne fut préservée que par l'assurance donnée par des officiers que c'était une erreur. Cet homme fut conduit en prison. M. Mendizabal fut porté chez lui. On assure que son état est plus grave qu'on ne le pensait d'abord.

BELGIQUE.

BRUXELLES, LE 25 SEPTEMBRE.

LL. MM. le roi et la reine ont assisté avant-hier au spectacle. Arrivées au second acte du *Postillon de Lonjumeau*, LL. MM. ont été accueillies par les plus vifs applaudissements.

— A l'occasion de l'anniversaire des journées de septembre 1830, les officiers des divers corps de la garde civique de Bruxelles ont offert, avec l'autorisation de leurs chefs, des prix aux sous-officiers, caporaux et brigadiers de cette garde qui donneront des preuves de leur adresse dans un tir à la cible organisé à cet effet et qui aura lieu le 1^{er} octobre prochain. Les dépenses occasionnées par l'achat de ces prix sont couvertes au moyen d'une souscription qui a été ouverte entre les officiers. Plusieurs prix sont remarquables par leur bon choix et par leur valeur.

Les sous-officiers, caporaux et brigadiers qui désirent concourir à ces prix ont été invités à se faire inscrire à l'état-major de leur corps.

FÊTES DE SEPTEMBRE.

3^e journée. — Lundi 25 septembre.

Ce matin la foule des étrangers qui remplissent Bruxelles

désolante pour ceux ou celles qui en font mystère. A quelques mois près, il disait l'âge des gens qu'il n'avait jamais vus, et déliait tous les miracles de conservation; Mme V**** elle-même, dont le beau visage dénonçait à peine la moitié des années, avait été cotée par lui à son nombre juste; il s'entretenait dans cette science par une étude quotidienne de l'état civil et des recherches profondes sur les extraits de baptême, tâchant d'y joindre aussi la connaissance des aventures galantes et même scandaleuses des personnes qui attirent l'attention. Ce talent lui faisait plus d'ennemis que ses défauts, et pourtant il passait pour un joueur, un peu libertin et d'une malice impitoyable. La beauté majestueuse de Mme de Cambis, celle de Mme de Chateaubriand, les traits charmants, les yeux si vifs de Mme de Noailles (2); enfin, jusqu'à la séduction irrésistible de Mme Talien qui était aussi de ce dîner, rien ne trouvait grâce devant l'impartialité délicate de M. de Livry; l'âge de ces dames, leurs préférences les plus secrètes, tout fut dénoncé; heureusement elles pouvaient impunément braver ces indiscrétions; le fait est qu'il ne leur reprochait guère que la fraude d'une ou deux années. Eh bien, tout en le détestant, on le recevait à merveille; car on se flattait d'acheter son silence en fedou lant de cajoleries.

J'étais trop jeune à cette époque pour avoir rien à craindre de sa manie; aussi, m'en parla-t-il en toute confiance. — Ce jeune homme, dit-il en me désignant Bonaparte, est pourtant amoureux de cette femme qui a six ans de plus que lui, ce qui, en style créole, équivaut au moins à douze; car, dans nos colonies, les femmes sont vieilles à trente-quatre ans.

— Je ne m'étonne pas qu'il en soit amoureux, répondis-je en regardant Mme Bonaparte; elle est encore fort agréable.

— Ah! ce qu'elle a de mieux, reprit-il en souriant, c'est son ascendant sur l'esprit de Barras; elle s'en est servi, dit-on, fut adroitement pour faire obtenir un beau commandement à son mari. Au reste, le ciel doit bien à cette pauvre femme quelques compensations conjugales, car son premier mari l'a rendue fort malheureuse; léger, inconstant comme un homme à la mode, il avait encore l'inconvénient d'être de ces jaloux honteux qui affectent de laisser beaucoup de liberté à leurs femmes, et leur font secrètement des scènes effroyables. A force de soupçonner sa femme, le vicomte de Beauharnais finit par plaider en séparation avec elle; mais faute de preuve le tribunal l'a condamné à la garder; alors ne pouvant se fuir, ils ont pris le parti de se réconcilier franchement, et l'infortunée n'a fait que changer de malheur;

(2) Mlle Lecouteux.

n'a cessé de parcourir les principales rues de la ville, de visiter les monuments publics, les musées, etc. Vers deux heures quelques amateurs se sont portés du côté des places où sont élevés les mâts assez improprement nommés de *Cocagne*. Ce divertissement a été un peu troublé par une ondée assez abondante; mais la pluie n'a pas continué, et les inquiétudes qu'elle avait fait naître sur le sort des courses de Mon-Plaisir, se sont heureusement dissipées.

Courses de chevaux.

Les dernières courses qui ont eu lieu hier n'ont pas eu tout l'intérêt qu'on pouvait espérer, les dissentiments graves survenus dans le sein de la société d'encouragement, à propos de nouvelles conditions à imposer aux chevaux victorieux aux courses précédentes, ont amené le retrait de plusieurs chevaux distingués et rendu, par là, la victoire trop facile à ceux qui sont restés.

Il y avait cependant beaucoup de monde à la plaine de Mon-Plaisir; la journée était belle, moins froide que celle de samedi, la pluie qui a tombé à plusieurs reprises n'était pas assez abondante pour chasser les curieux.

Le roi et la reine sont arrivés à trois heures. LL. MM. ont été reçues au bas de l'escalier du Pavillon Royal par une députation de la société d'encouragement. Elles ont assisté à la plus belle des épreuves de la journée et se sont retirées à quatre heures.

Ont concouru, dans la course des chevaux indigènes de tout âge: 1. *Eriwan*, appartenant à M. le comte Duval de Beaulieu; 2. *Fanal*, au même; 3. *Reben*, à M. de Caters; 4. *Moonracker*, à M. de Spitaels; 5. *Sophie*, à M. Hottou; 6. *Gabrielle*, au même. — Le prix a été remporté par *Fanal*.

Ont concouru, dans la course au trot: 1. *Danois*, appartenant à M. Hottou; *Franck*, à M. de Hamal. — Le prix a été remporté par le second.

Ont concouru, dans la course de fonds ou de longue haleine, 1. *Tangarog*, appartenant à M. Duroy de Bligny; 2. *Eriwan*, à M. Duval de Beaulieu; 3. *Delpin*, au même; *Zévalob*, au même; 4. *Moonracker*, à M. Spitaels; 5. *Sophie*, à M. Hottou; 6. *Gabrielle*, au même. — Le prix a été remporté par *Delpin*.

Ont concouru, dans la course de chevaux de toute race: 1. *Flight*, appartenant à M. Spitaels; 2. *Elisondo*, à M. Cockerill; 3. *Taishceer*, au même. — Le prix a été remporté par *Flight*.

Le prix de la course des barrières a été gagné par *Queen of Trumps* appartenant à M. de G-ers.

La quatrième et dernière journée des fêtes est la mieux remplie, et pendant toute sa durée la curiosité publique trouvera largement de quoi se satisfaire.

A dix heures, S. M. le roi passera sur la place des Palais et dans la rue Royale la revue de la garde civique. A midi le corps de musique du régiment des guides exécutera au Parc des morceaux d'harmonie. A une heure la distribution des prix aux vainqueurs des tirs aura lieu dans une des salles de l'hôtel de Ville où les sociétés se rendront en cortège. A deux heures carrousel sur les places du Vieux Marché, du Petit Sablon, des Barricades et du grand Hospice. Les femmes seules seront admises à prendre part à ce jeu. A trois heures M. Margat fera une ascension en ballon à l'esplanade près la porte de Namur. A cinq heures la société de la Grande Harmonie donnera un second concert au Parc. Les édifices publics seront illuminés vers huit heures et à neuf heures et demie un feu d'artifice sera tiré et un ballon lumineux sera lancé à la porte de Schaarbeek.

— Les barques ont fait samedi et aujourd'hui huit voyages de midi à deux heures, de l'Allée Verte à la plaine de Mon-Plaisir; notre canal avait aussi son jour de fête, c'était un véritable spectacle de voir ainsi parcourir ces voies de communication, promenades, routes pavées, chemin de fer, canal, ce grand nombre de moyens de transport suffisait à peine à la foule de curieux.

— De nouveaux renseignements qui nous parviennent nous permettent d'ajouter que l'arrestation de Janotte n'a pas été un accident imprévu; cet individu était surveillé de très-près par les soins de l'administrateur de la sûreté pu-

son mari ayant été arrêté sur une fausse accusation par les terroristes, elle a fait tant de démarches pour le faire sortir de prison, qu'on l'y a enfermée elle-même, et qu'après avoir longtemps déploré la douleur d'être associée à l'existence d'un homme infidèle et jaloux, elle a pleuré sa mort comme s'il n'avait jamais en le moindre tort envers elle. Voilà bien les femmes, ajouta-t-il, elles n'aiment et ne regrettent que ceux qui les tyrannisent.

— Cela n'est pas rassurant pour son nouveau mari, dis-je, car il semble lui être bien soumis.

— Avec ce front et ce profil, on n'est soumis à personne, reprit M. de Livry, on comment Bonaparte; j'ai étudié Lavater, et s'il faut l'en croire, ce petit gaillard là ne doit pas être facile à mener.

La pénétration de M. de Livry ne fut imitée par aucune des personnes qui se trouvaient là, car elles firent à peine attention à Bonaparte. Cependant il venait d'être nommé général en chef de l'armée d'Italie; mais cette armée, manquant de tout et menacée par toutes les forces des puissances coalisées, offrait peu de chances de succès; j'affirmerais bien que nul d'eux ne prévoyait ses triomphes.

Au sortir de table, on passa dans un salon rempli de fleurs; Mme Bonaparte se trouva mal; on en accusa les jonquilles, les jacinthes, les hélioïtopes, qui parfumaient le salon; mais Mme Talien, se penchant vers moi, me fit entendre que cet indisposition était l'effet naturel de l'état de grossesse de son amie. Je crois voir encore le sourire charmant dont s'éclaira tout à coup la figure sombre de Bonaparte en écoutant cette confidence; elle était hâtive, car Joséphine était remarquée depuis peu de temps; mais la belle Mme Talien, toujours empressée d'être agréable à ses amis, aimait à présager ce qui devait le mieux leur plaire.

Dès que Mme Bonaparte fut revenue de son indisposition, son mari nous quitta pour retourner au directoire; il parla quelques moments tout bas à sa femme, lui serra la main, n'eut pas l'air d'entendre l'adieu que lui adressait Mme Talien, passa devant moi sans me regarder, et sortit.

Il fallait renouer la ceinture antique que nous avions déje à la hâte lorsque Mme Bonaparte s'était trouvée mal. Nous passâmes dans l'édouard boudoir de Mme de Fonfrède; là, Mme Talien me fit remarquer le présent, l'unique présent de noces donné par Bonaparte à Joséphine. C'était un simple collier ou des chaînes de cheveux se rattachaient à une plaquette d'or émaillée sur laquelle on lisait ces mots:

AU DESTIN!
MADAME SOPHIE GAY.

On sait comment le dieu a récompensé l'offrande.

blique; c'est un agent de ce fonctionnaire qui a prévenu le colonel Rodenbach de la présence de Jamotte près de la tribune du Roi, et c'est alors qu'il a procédé à son arrestation.

Jamotte, remis entre les mains de la justice, a été conduit hier matin, par ordre du procureur du Roi, au dépôt des insensés établi à l'hôpital St. Jean, pour y être soumis à l'exploration des médecins de l'établissement. Jamotte, qui est dénué de tous moyens d'existence, est d'ailleurs depuis longtemps en état de vagabondage.

Depuis longtemps on voyait figurer sur l'un des côtés du perron de la maison de M. Guefs, rue Royale Extérieure, près du Collège Saint Jean, un lion colossal au repos, en pierre peinte de la couleur fauve naturelle à l'animal; cet habile sculpteur vient de terminer et de placer de l'autre côté de son perron un second lion en regard, absolument pareil, et dans la même position; ces deux figures, exécutées avec le talent que l'on connaît à M. Guefs, forment dans l'avant cour de cette jolie maison, un charmant ornement qui fixe l'attention des promeneurs.

On nous apprend que l'exposition du meuble antique qui a excité l'admiration des connaisseurs, à l'Hôtel de Colonne, sera prolongée jusqu'au 1er octobre. Les ébénistes les plus experts évalué, dit-on, ce chef d'œuvre à une valeur de 30 à 40 mille francs. Il serait déplorable qu'une pareille curiosité sortit du pays. On espère que l'acquisition sera faite par le gouvernement pour le Musée.

Joseph l'Hoost, ancien grenadier d'Oudinot, dont on n'avait plus entendu parler depuis 36 ans, vient de rentrer dans sa famille, à Jodoigne, arrivant de Pest, en Hongrie, où il avait pris du service dans les chevaux légers, il affirme que bon nombre de nos compatriotes, anciens prisonniers comme lui, se trouvent encore incorporés dans différents régiments autrichiens. Ce vétéran se plaint de l'ingratitude du gouvernement autrichien qui l'a renvoyé dans ses foyers avec indemnité de 12 centimes par jour.

Bruxelles, 25 septembre (trois heures). — Bourse nulle à cause des fêtes, absence presque totale des habitués; on cote: Société Générale, titres en nom il. 790 P. Certificats au porteur émission de Paris 1673 P. Société de Mutualité 1137 50 (113 3/4) P. Banque de Belgique 1402 50 (140 1/4) A. Raffinerie Nationale 1137 50 (113 3/4) P.

Anvers, (deux heures 3/4). — Par voie télégraphique. — Ardoins 18 cours 1/8. L'actif espagnol un peu demandé à 17 est coté 18 1/8 P au comptant 18 aussi P fin courant.

Marché des huiles et graines. — Les graines sans affaires; l'huile de colza tient prix, celle de lin est offerte; tourteaux de colza demandés, dito de lin sans affaires.

LIEGE, LE 26 SEPTEMBRE

On fête dans toutes nos villes l'anniversaire des journées de septembre. C'est un fait assez notable que chacune de nos principales cités ait un noble et glorieux souvenir local à célébrer. La révolution de juillet s'accomplit dans la capitale, où fut son unique champ de bataille. Une fois la garnison de Paris contenue et forcée à la retraite, les braves qui avaient combattu n'eurent qu'à envoyer leurs bulletins sur tous les points du pays, et l'armée se rangea du côté des vainqueurs. En Belgique il n'en fut pas de même, un seul coup de collier, un seul effort ne suffit point pour assurer la victoire. Dans toutes nos grandes villes, il y eut une levée de boucliers et de sanglants combats. A Liège, on tint les citadelles; à Namur, on força la garnison à abandonner la place; il en fut de même à Louvain, à Tirlémont, à Mons, à Tournay, à Ostende, à Gand et à Anvers; les troupes furent également obligées de quitter la ville et de se réfugier dans les forts qui l'avoisinent. Pendant les glorieuses journées de Bruxelles, chacune des villes que nous venons de citer comptait bon nombre de ses enfants parmi les combattants qui repoussèrent l'armée hollandaise, et tant que dura le danger, elles ne cessèrent point d'y envoyer des renforts. Cette unanimité du pays, cette simultanéité de courageux efforts, en même temps qu'elles font tant d'honneur au caractère belge, devaient prouver à l'Europe la justice de notre cause.

Après les combats vinrent les belles journées de notre congrès national. Elles aussi font honneur à la Belgique. Remarquons d'abord que les cités qui venaient de combattre et vaincre l'étranger, dans tout l'enivrement et l'exaltation de la victoire, s'accordèrent pour envoyer à la représentation, des hommes qui surent allier l'énergie à la modération. En débutant dans la carrière, ils repoussèrent bien loin les utopies républicaines, et ce ne fut certes pas par un sentiment de timidité; car les mêmes hommes qui venaient d'adopter la monarchie constitutionnelle, votèrent l'expulsion de la famille de Nassau. Le congrès se trouvait alors sous le coup des menaces de l'étranger et entouré d'intrigues intérieures qui se résument bientôt en conspiration militaire. Rien n'arrêta le congrès: il avait compris le sentiment national, et il obéit courageusement à ses inspirations. Après avoir prouvé que l'énergie pouvait s'allier à la modération, notre assemblée législative se montra libérale autant qu'éclairée, en dotant le pays de la constitution qui le régit; aujourd'hui il est inutile sans doute de rappeler l'établissement du chemin de fer, qui nous place à la tête des nations du continent que nous avons su devancer, et auxquelles nous sommes destinés à donner l'impulsion. Ce sont là de grands faits, contre lesquels viendront échouer tous les efforts des ennemis de notre indépendance.

Depuis cinq ou six ans, les principales branches de notre industrie n'ont cessé de prospérer; nos villes se sont agrandies et embellies. Ces progrès cependant, nous ne les considérons que comme les présages de ceux que nous ferons dans un avenir auquel nous touchons. La grande voie de communication qui va réunir toutes nos villes, ne peut manquer de rendre au pays le commerce de l'Allemagne; elle donnera même aux relations entre les deux contrées, une activité inconnue jusqu'ici. S'il n'en devait pas être ainsi, nous n'aurions pas vu le gouvernement de Berlin autoriser l'établissement de la route en fer destinée à se relier à la nôtre. Evénement heureux et qui a comme signalé l'ouverture de nos fêtes nationales.

La situation prospère du pays pendant les dernières années qui viennent de s'écouler, a rallié à la cause de l'indépendance, un grand nombre des hommes qui s'en étaient un moment séparés, incertains sur la question de savoir si l'indépendance était compatible avec la prospérité matérielle. Le problème étant heureusement résolu, le progrès que nous signalons deviendra de plus en plus sensible, et nous ne cessons de le hâter de tous nos vœux.

Les nouvelles des fêtes que nous apportent les journaux patriotes de toutes les villes du pays sont satisfaisantes. Dans la capitale surtout et comme on peut s'y attendre, le gros de la population fait hautement éclater ses sympathies pour l'indépendance nationale. La presse ennemie niera le fait, parce qu'il faut prolonger autant que possible l'erreur où l'on peut être encore dans quelques contrées, en Hollande principalement, sur la situation de la Belgique, et sur l'esprit qui anime ses habitants; mais la vérité lura chaque jour davantage, malgré les dénégations de nos adversaires. L'ouverture des chemins de fer s'allie du reste très heureusement aux fêtes populaires. La révolution avait dit au pays: je vous promets un avenir glorieux et prospère. L'inauguration des voies nouvelles est comme l'aurore de l'accomplissement des promesses de la révolution.

Nous avons annoncé hier que des ingénieurs français et Toscans visitaient en ce moment les principaux établissements industriels de notre province: nous devons ajouter que deux ingénieurs Westphaliens MM. Undereick et Kirohner, ne cessent, depuis plus de quinze jours, de descendre dans les charbonnages des environs de Liège, où ils étudient principalement le système d'exploitation suivi pour les couches en demi plateure, et les divers modes de forage. Ils font confectionner à Liège les outils employés dans les sondages de toute espèce de terrain.

M. de Gourieff, major du génie au service de S. M. l'empereur de toutes les Russies, vient également de quitter notre cité où il était venu prendre des renseignements généraux sur le système d'exploitations de mines de houille en général, et notamment sur la manière de placer et de conduire une avaralresse.

Ces visites intéressantes de la part d'hommes aussi distingués, font honneur et aux industriels et à l'administration des mines de notre province.

Nous apprenons que la commission de la société pour l'encouragement des beaux-arts s'est réunie hier afin de composer son bureau.

Voici le résultat des élections: M. Jamme a été nommé président, M. Lion, vice président, M. Florenville, trésorier, et MM. Visschers et Guillery secrétaires.

La commission a ensuite décidé, si nous sommes bien informés, qu'elle ferait au ministère de l'intérieur une nouvelle réclamation afin d'obtenir un subsidie et au conseil communal une demande tendante à ce que l'allocation de 3000 francs pour achat de tableaux, soit majorée. — Les succès de l'académie dépendent des bons modèles à offrir aux élèves.

L'affluence des voyageurs sur le chemin de fer réagit également sur les mouvements des messageries qui sont encombrées de monde. A Liège, on porte de 200 à 220 le nombre des personnes qui partent journellement par les messageries de la seule campagne Van Geod. Dans les autres directions l'encombrement n'est pas moindre et l'on annonce l'établissement, par MM. Van Gend et comp., d'un service direct de Bruxelles sur Valenciennes, sans correspondance au delà, seulement pour desservir les besoins toujours plus grands de deux localités extrêmes.

Au tir à l'arquebuse, qui a eu lieu à Bruxelles, 17 villes et 11 communes y ont envoyé des tireurs. La société de Mons a eu la médaille du plus grand nombre et deux médailles d'éloignement ont été décernées aux sociétés de Mons et de Liège.

Des journaux, en rapportant ce qui s'est passé à la dernière inauguration, ont annoncé, les uns que M. le ministre des travaux publics était revenu de Tirlémont à Bruxelles en poste, les autres qu'il n'aurait été que de 6 1/2 heures du soir de l'accident, il avait décidé qu'on ne porterait de secours que le lendemain au point du jour. L'une et l'autre de ces versions sont également fausses. L'accident n'a été connu à Tirlémont que vers minuit; il fut attribué ce retard au désir qu'avaient les machinistes et gardes du premier convoi de se tirer d'affaire par eux mêmes. M. l'ingénieur en chef mécanicien, Cabry, qui se trouvait au bal, est immédiatement parti pour le lieu de l'accident avec une des deux locomotives restées à Tirlémont. La voie se trouvait ainsi barrée par le premier convoi, le second devait attendre, pour se mettre en mouvement, qu'on lui annonçât que la voie était ouverte.

Le passage du tunnel au milieu de la nuit devait d'ailleurs engager à éviter toute rencontre, et on pouvait supposer que la locomotive avec laquelle était parti l'ingénieur en chef mécanicien, reviendrait d'un moment à l'autre. M. le ministre des travaux publics est resté à l'hôtel de ville jusqu'à vers 2 heures; malgré les instances de M. le bourgmestre, il a refusé le logement qui lui était offert; voulant accepter sa part de la contrariété commune, il s'est rendu à la station avec MM. les gouverneurs baron de Stassart, Rogier et de Schiervel et M. Odilon-Barrot; chacun d'eux a repris sa place dans les voitures, attendant le signal qui devait être donné par M. Simons, qui s'était rendu à pied vers Louvain. (Moniteur.)

Chacun rapporte à sa guise l'accident arrivé à l'Hercule, remorqueur. L'un dit, c'est une roue cassée, l'autre, c'est un essieu, on avait même répandu le bruit que la chaudière avait éclaté. Au résumé, il ne s'agissait que d'une clavette servant à maintenir la roue fixe sur son axe, laquelle clavette, coin ou boulon, comme on voudra l'appeler, était sortie de sa place et la dernière roue faisant un mouvement en dedans, son bord conique avait quitté le rail. Un ouvrier un peu intelligent pouvait réparer cet accident en quelques minutes, s'il eut été pourvu

des outils nécessaires qu'on ne devrait jamais oublier de prendre avec soi.

— On écrit de Berlin:

La présence de M. le ministre de Rochow dans la province du Rhin a produit d'heureux effets et a fait naître l'impression la plus favorable. Ce ministre a donné les plus grands encouragements au commerce et à l'industrie. On croit non-seulement au commencement prochain des travaux du chemin de fer depuis Cologne vers les frontières belges, mais on se flatte encore de l'espoir qu'en très peu de temps on pourra se rendre en 8 ou 10 heures des bords du Rhin jusqu'à Anvers.

THEATRE.

Nous annonçons hier la fin des débuts; c'était une erreur, M. Roger, notre baryton n'avait pas encore subi sa troisième épreuve. Il l'a tenté dans le rôle de Raimbaud du Comte Ory, et nous dirons qu'il l'a fait heureusement; mais nous dirons aussi que c'est peut-être la première fois qu'un acteur choisit pour un début un rôle si insignifiant; peut-être la composition du répertoire ne lui avait-elle pas laissé de choix. Quoi qu'il en soit, cet acteur a prouvé qu'il possède un grand volume de voix; mais cela ne suffit pas à un baryton; les rôles qui lui sont assignés dans le Chaperon, le Valet de Chambre, les Voitures Versées, et dans quelques autres ouvrages que les amateurs désireraient voir remettre au répertoire, exigent d'autres qualités; M. Roger doit s'étudier à donner de la souplesse à sa voix, et renoncer à la mauvaise habitude qu'il a contractée de brusquer et de saccader ces phrases musicales.

Nous avons signalé hier le manque de mémoire de plusieurs de nos acteurs. Nous nous répétons aujourd'hui: l'hésitation de quelques-uns d'eux a nu visiblement à l'exécution du beau largo qui ouvre le final du premier acte, et qui se chante sans accompagnement. C'est faire abnégation de son titre d'artiste, et prouver qu'on ne sent qu'avec froideur la belle musique de Rossini, que de se présenter en scène sans connaître ses rôles; nous le répétons, le public a le droit d'être exigeant à cet égard; parce qu'il dépend de tout acteur, quelque médiocre qu'il soit, d'étudier ses rôles et de les retenir; il ne faut pour cela qu'un peu de temps et de travail.

Mme. St. Ange paraissait fatiguée à la fin de son air du premier acte; cela ne doit pas étonner; peu d'artistes de cet emploi se montreraient aussi zélés que notre prima-donna; on doit certes, à cet égard, lui savoir quelque gré.

M. Hermann a chanté d'une manière large, le bel air du gouverneur; ce jeune artiste justifie chaque jour la bonne opinion qu'on a conçue de lui.

Les chœurs ont bien marché, seuls encore ils ont fait les frais de ce charmant ouvrage. Le chœur des buveurs, au 2e acte, a été enlevé et fort bien nuancé. L'orchestre, cette fois, mérite une mention honorable pour la manière dont il a accompagné le chant.

Nous apprenons que Mme Huguier, forte première chanteuse, vient d'arriver à Liège, et qu'elle se propose de faire son premier début par le rôle de Marguerite, du Pré aux Cleres.

ANNONCES.

ON A PERDU, dimanche soir, en sortant du spectacle, une BOURSE verte à perles et colans d'acier, contenant deux pièces de 10 Bs. et d'autres monnaies. La personne qui l'a trouvée est priée de la rapporter vide au bureau du journal; on lui abandonne le contenu pour récompense. 1747

Institution de Demoiselles,

ÉTABLIE A LIÈGE,

RUE VINAVE-D'ILE, N° 603.

L'enseignement de cette institution comprend: la Religion, la Lecture, la Calligraphie, la Langue Française, l'Arithmétique, la Tenue des Livres, la Géographie, l'Histoire Ancienne et Moderne, la Mythologie, le Style Epistolaire et Historique, la Versification Française, la Rhétorique, la Déclamation, les Principes des Langues Italienne et Allemande, le Dessin, la Musique, les Ouvrages de Mains, etc. Le prix est de DIX FRANCS par trimestre.

Mme. DE BEAUVOIR

à l'honneur de prévenir les personnes qui veulent bien lui accorder leur confiance que la RENTRÉE DES ÉLÈVES et la reprise des cours DE SON PENSIONNAT sont fixées au LUNDI 2 octobre après la messe du St-Esprit. 1754

MAGASIN DE TOILES,

PLACE ST. DENIS, N. 743.

La V^e CHARLES née DENEUMOULIN vient de RECEVOIR UNE BELLE PARTIE DE TOILES SUPERFINES de 4 1/2, de 2 à 6 francs l'aune. 1726

HUITRES ANGLAISES, chez ANDRIEN, rue Souverain Pont.

HUITRES ANGLAISES et ANCHOIS ch. HARDY, rue du Stockis.

JEUDI 28 SEPTEMBRE 1837, A 10 HEURES DU MATIN,

MAITRE LIBENS, NOTAIRE A LIÈGE,

EXPOSERA EN VENTE PUBLIQUE,

En son étude place St Pierre,

1° UNE BONNE ET SOLIDE MAISON, avec environ 7 verges de JARDIN y contigu, entouré de haies d'épine vives, à Wandré, très propre par sa situation sur le bord de la Meuse, vis-à-vis de l'église de Herstal, à une maison de campagne, ou tout établissement industriel, acquérant encore l'avantage d'un accès libre et facile par la nouvelle route projetée, de Liège à Maestricht.

2° UNE PRAIRIE à proximité très bien arborée, d'environ 10 verges grandes.

Entretemps on pourra traiter de gré-à-gré. S'adresser à la dite maison, ou bien au notaire LIBENS. 1695



MESSAGERIES Pasquet, Briard, etc.

L'ADMINISTRATION a l'honneur d'informer le public qu'à DATER DU 1er OCTOBRE, et par suite de L'OUVERTURE de la section du chemin DE FER de TIRLEMONT à LOUVAIN, elle fera partir chaque jour à 7 1/2 heures du matin de LIÈGE pour TIRLEMONT une diligence en correspondance en cette dernière ville avec les convois partant à 2 1/2 de relevée pour LOUVAIN, MAÎNES, BRUXELLES et ANVERS.

Un départ journalier de TIRLEMONT pour LIÈGE, aura lieu à 10 1/2 heures matin, après l'arrivée des convois venant d'ANVERS et de BRUXELLES.

BUREAUX : LIÈGE, place Verte, 42. TIRLEMONT, Hôtel de Flandre, sur la Grande Place. 1736

A VENDRE de gré à gré une MAISON reconstruite à neuf, située à Liège, rue Pierreuse, n° 321, composée de deux corps de bâtiments séparés par une cour.

On accorde de grandes facilités pour le paiement du prix. S'adresser à M° RENOZ, notaire à Liège, rue du Pot d'Or, dépositaire des titres de propriété. 1755

Brevet d'invention **POIS ELASTIQUES** en caoutchouc de Leperdriel, pharmacien à Paris, émoulinés à la guimauve, suppuratifs au garou, par l'usage alternatif de ces pois les cautères vont très bien et sans douleur, **TAFFETAS** Leperdriel, l'un pour VÉSICATOIRES, l'autre pour CAUTÈRES, aux pharmacies de MM. Bossut, à Tournay; Van Hisbergh, place de la Monnaie; Decordes-Gautier, rue de la Régence à Bruxelles; Van Campen, à Anvers; Decamps, à Liège; Jourdain, à Namur; Lechevalier, à Philippeville; Evars, à Dinant; Van Miert, à Mons. 1891

VENTE ET ADJUDICATION SUR SAISIE.

Art. 1^{er}. D'une rente annuelle et perpétuelle de 297 francs 81 centimes représentant 245 florins argent Bbt. Liège, échéant le 20 août, au capital de 5956 francs 20 centimes ou 4900 florins, argent Bbt. Liège, due par Henri BEURKENS et Marie Agnès BEURKENS, épouse Charles BILLON et celui-ci, négociants domiciliés rue du pont d'Arroy, hôtel du moulin blanc à Liège, suivant un acte de vente dudit hôtel, passé devant le notaire ANSIAUX, à Liège le vingt août 1807 y enregistré le 24 du même mois, pour sûreté de laquelle rente inscription a été requise au bureau des hypothèques de Liège, le neuf août 1825 vol. 375 n. 439.

Art. 2. D'une autre rente de deux muids épeautre ou 491 litres 39 centilitres, échéant le 30 novembre en grains, et en argent le deux février, dont le capital évalué suivant la loi, est de 778 francs, 68 centimes, due par Gaspard BOTHER menuisier, domicilié à Juprelle, canton de Gions, arrondissement et province de Liège, par lui reconnue suivant un titre nouvel reçu par M° MARTIAL, notaire audit canton le 21 mai 1828, doement enregistré au bureau du même canton, pour sûreté de laquelle rente inscription a été prise au bureau des hypothèques de Liège le 20 juin 1828, vol. 432 n. 211.

La saisie desdites deux rentes, faite par procès-verbaux de l'huissier Philippe Joseph LISTRAY, du 16 septembre 1837, enregistré à Liège le 18 du même mois, à la requête de François Dominique MOSSELMAN, rentier, domicilié à Liège à la fonderie de zinc, faubourg St. Léonard, sur Elisabeth Amélie HUGOT, sans profession, domiciliée à Châlons sur Saône (France), épouse séparée de biens par jugement d'Antoine MUSY, héritière de défunte Elisabeth LAMBERT, sa mère, et sur ledit Antoine MUSY, aussi sans profession, domicilié à Châlons sur Saône, tant comme époux de la dite dame, pour l'assister et autoriser, que comme tuteur de la même dame, interdite pour cause de démence, des mains des débiteurs desdites rentes ci-dessus qualifiées, laquelle saisie a été dénoncée auxdits époux MUSY-HUGOT, par exploit dudit huissier LISTRAY, du 19 même mois, enregistré à Liège le lendemain.

Le cahier des charges pour parvenir à la vente desdites rentes, contenant les renseignements ci-dessus et en outre les conditions de l'adjudication et la mise à prix est déposé au greffe du tribunal civil de première instance, séant à Liège, premier arrondissement de la province de Liège, royaume de Belgique, où la vente aura lieu.

M° Jean Jacques Bayet, avoué, patenté pour la présente année le 14 mars dix huit cent trente sept, art. trois cent et neuf, occupe pour le poursuivant. On peut aussi prendre communication du cahier des charges en son domicile, rue Derrière le Palais, n. 420, à Liège.

La première publication du cahier des charges aura lieu à l'audience des criées dudit tribunal, le 30 octobre 1837 à 10 heures du matin.

La seconde publication aura lieu le 6 novembre, à la même heure, et à la même audience, lors de cette seconde publication, il sera procédé à l'adjudication préparatoire en deux lots tels qu'ils sont composés ci-dessus.

L'article premier sera exposé sur la mise à prix de 4000 fr.

L'article second sera exposé sur la mise à prix de 300 frs. BAYET, avoué 1753

GOUTTE, RHUMATISMES.

L'anti-algique dont la découverte est due au D^r Robert-Mauvage, médecin des hôpitaux breveté du gouvernement français, guérit promptement ces cruelles maladies, sans produire jamais la moindre révulsion. Ce remède est d'autant plus précieux qu'il est toujours applicable, quelque soit l'âge, la constitution ou la gravité du mal, qu'il ne contient ni opium, ni mercure, et qu'il est peu coûteux. Prix 15 fr. Les boîtes portent le cachet de l'auteur. Une notice détaillée donne toutes les explications nécessaires pour se traiter soi-même. Dépôts chez MM. Jourdain, ph., à Namur, Opden-driez, ph., à Gand; Vve. Caremelle, rue Sanson, à Mons; Heydt, néglt., à Rastadt; Rousselle, ph., à Metz; Constentoble, ph., à Lille, etc. Le docteur, cité Bergère n° 2 bis, à Paris, consulte par correspondance, affranchir. 1746

GOVERNEMENT DE LA PROVINCE DE LIÈGE.

DEMANDE

EN CONCESSION DES

MINES DE HOUILLE,

GISANTES

SOUS DES TERRAINS D'UNE ÉTENDUE SUPERFICIELLE

DE

CINQ CENT TRENTE UN HECTARES,

DÉPENDANS DES

COMMUNES DE SERAING ET OUGRÉE.

Par pétition enregistrée au gouvernement de la province de Liège, le 20 septembre 1837, sous le n° 1601, du répertoire particulier, le sieur Pierre Denis Neuville, domicilié à Hodimont, a demandé la concession des mines de houille, gisantes sous des terrains d'une étendue superficielle de cinq cent trente un hectares, dépendans des communes de Seraing et Ougrée et dont la délimitation est ainsi qu'il suit :

AU NORD,

Partant au hameau de Boverie, à l'endroit où le ruisseau du fond Jacquemar traverse le chemin de la Boverie, par le dit chemin en passant par la partie sud de ce village; ensuite par différents autres chemins longeant les biens communaux et passant successivement par les hameaux dits Champs des Oiseaux de la Chate-Queue, et puis après par la lisière du bois de St-Lambert et de la Haye du Bailly, jusqu'au ruisseau du Rinory; longeant alors ce ruisseau jusques vis à vis de la Cense Rouge.

AU SUD,

Par une ligne droite longue de quatre mille neuf cent soixante seize mètres passant contre les murs au sud de la dite Cense et se dirigeant sur le point d'intersection du chemin dit Tige du Clerc avec le sentier de la Voie Verte ou de Via, venant de la Neuville et conduisant à Seraing.

A L'OUEST,

Par le chemin dit Tige du Clerc jusqu'à la rencontre de ruisseau du fond Jacquemar que l'on suit ensuite en descendant son cours jusqu'au premier chemin qui conduit à la partie sud du hameau de la Boverie, point de départ.

Le pétitionnaire offre aux propriétaires fonciers vingt cinq centimes par hectare et se soumet au surplus à acquiescer et remplir toutes les redevances et charges qui lui seront imposées par l'acte de concession.

LA DÉPUTATION PERMANENTE DU

CONSEIL PROVINCIAL,

DE LIÈGE.

EN EXÉCUTION DES LOIS DES 21 AVRIL 1810
ET 2 MAI 1837,

Arrête :

1^o Les collèges des bourgmestre et échevins de la ville de Liège et des communes rurales de Seraing, Ougrée et Hodimont, feront afficher pendant quatre mois consécutifs, la demande en concession ci-dessus analysée; ils feront aussi publier cette demande chaque dimanche à l'issue de l'office devant la porte de la maison commune et de l'église paroissiale.

2^o Les oppositions et les demandes en concurrence seront admises devant nous, jusqu'au dernier jour du 4^e mois de publication; il pourra être pris au bureau des mines de l'administration provinciale plus ample connaissance de la demande dont il s'agit.

3^o Immédiatement après l'expiration du 4^e mois, les autorités susnommées nous adresseront les certificats constatant les publications et affiches, ainsi que les oppositions qui pourront leur être parvenues.

Le présent sera inséré dans deux des journaux de la province et expédié aux collèges prédesignés.

En séance à Liège, le 22 septembre 1837.

Présens : MM. baron Vandenstein, gouverneur, D'Ifosse, Seroux, Boussemart, Hubart, Gouvy, Lhonneux et Warzée, greffier provincial.

Pour expédition conforme :

Le greffier provincial, F. N. J. WARZÉE, 1751

BOURSES.

PARIS, LE 23 SEPTMBRE.

Cinq pour cent.	108 40	Esp. D. diff. s. int.	110
Trois pour cent.	79 70	DL pas. s. int.	110
Act. del. B. de Fr.	1000 00	Belg. Emp. 1832	110
Napl. Cert. Falc.	98 20	Banque de Belg.	1457 50
Rep. Ardoin 1834.	20 3/4		

LONDRES, LE 22 SEPTEMBRE.

3 ^e p. consolidés	91 7/8	Espagne. Cortés.	20 1/2
Bel. em. 1832 C. D.	100 1/2	Différées.	6 1/2
Holl. Dette active.	53 1/2	Passives.	4 7/8
Portugais, 5 p. c.	40 1/2	Russie.	37
Id. 3 p. c.	26 1/2	Brazil. Emp. 1834.	87

AMSTERDAM, LE 23 SEPTEMBRE.

Holl. Dette active.	100 7/8	Inscr. au gr. livre.	67 1/2
Dito 2 1/2.	52 13/16	Certif. à Amst.	133 3/4
Dit. 1/2.	52 1/2	Pologne. I. R. 500 f.	118 av.
Billet de change.	22 7/8	Lois de Rd. 50 f.	118 av.
Syndic. d'amort.	93 1/16	Espagne. E. Ard.	48 1/16
3 1/2.	76 1/2	Dito grd.	110
Soc. de comm. P.-B.	162 1/8	Dette différ. anc.	110
nouvelle.	110	nouv.	110
Russie. H. et Cr. 5	101 3/4	passive.	110
1829, 5	104 3/4	Autriche. Métal. 5.	160 1/2

ANVERS, LE 25 SEPTEMBRE.

ANVERS. Det. activ.	106 1/2	NAPLES. Cert. Falc.	91 3/8
Det. différ.	45 1/2	STAT-NO. Lev. 1832.	100 1/2
Emp. de 4 ^e mill.	104 7/8	à An. 1834.	98 1/4
HOLL. Dette active.	53 1/2		
Rente remboursab.	97 1/4		
Autriche. Métall.	104 3/4		
Lots de fl. 100.	100 1/2		
de fl. 250.	430 1/2		
de fl. 500.	692 1/2		
Polon. Lots d. 300.	114 1/2		
de fl. 100.	131 1/2		
BRÉSIL. E. à L. 1831	86 1/4		
ESPAG. Emp. 1834.	18 1/4		
D. diff. 1834.	110		
Dit. p. 1834.	110		
Dette diff.	7 1/2		

CHANGES.

Amst., c. jours.	3/8 av.
Rotterdam, Idem.	3/8 av.
Paris, Idem.	1/8 av.
Idem, 2 mois.	5/8 av. p.
Lond. p ^r Estr. c. j.	40 1/4
Idem, 2 mois.	40 1/2
Ham. p ^r 40 Hb. c. j.	35 1/4
Idem, 2 mois.	35 1/16
Bruxelles et Gand.	114 1/2

RÉSUMÉ DE LA BOURSE D'ANVERS DU 25 SEPTEMBRE 1837. Nous n'avons pas eu de variation en active Espagne à notre bourse de ce jour. Ardoin ouvert 18 1/8 argent au comptant et 18 argent fin courant.

Primes fin octobre 18 1/2 dont 1 p. c. cours. On a fait très peu d'affaires.

BRUXELLES, LE 25 SEPTEMBRE.

FONDS BELGES ET ÉTRANGERS.	SUITE DES ACTIONS.
Dette activ. 2 1/2.	S. d'Ougrée.
Emp. Rotsch.	S. Sars-Lonch.
Fin cour.	Clic de fer.
1836, 4 1/2.	S. de Vennes.
Fin cour.	Bat. à V. Anv.
de la ville 1832.	S. St. Léona.
HOLL. Dette active.	S. Chatelein.
Rente domaniale.	S. Verrières.
Autriche. Métal.	Ecl. gaz. rés.
NAPLES. Falconnet.	S. Raffinerie.
ESPAG. Dette act.	Ver. Charl.
Fin cour.	Expl. L'Espér.
pr. 4 m. d. l.	Des Brasseries.
différée 1830.	Librairie H.
1835.	Typogr. W.
dette passive.	Fabr. Tapis.
FONDS. Dona Maria.	Fabr. de fer.
BRÉSIL. 1824.	Mutual. ind.
ROME. 1831.	C. de Bruges.
	H. F. Monc.
	Libr. Meline.
AMST. ct. jours.	S. act. réun.
Lond. ct. jours.	S. de Fleu.
PARIS. ct. jours.	Ebénisterie.
	Librairie Sc.
	Fab. Pianos.
	H. E. Borin.
	Hoyoux.
	Fabr. de pap.
	Lits de fer.
	CHÉMIN DE FER.
	De Par. à St Ger.
	à V. r. d.
	riv. g.
	De Muhl. à Th.
	Gambart.
	Luxembourg.

VIFENNE, LE 16 SEPTEMBRE.

Métalliques, 405 1/2 — Actions de la Banque, 1384 1/2.

PORT D'ANVERS. — ARRIVAGES DU 24 ET 25 SEPTEMBRE.

La gallesse mecklenbourgeoise Sirius, v. de Riga, ch. de bois. — Le koff hanovrien Eendragt, v. de Benserzyl, ch. d'avoine et orge. — La gallesse mecklenbourgeoise Hans, v. de Riga, ch. de bois. — Le bateau à vapeur belge Princess Victoria, v. de Londres, ch. de café, indigo, tabac, 45 passagers, 20 chevaux et 1 voiture. — Le koff hanovrien Diana, v. de Omerzyl, ch. d'avoine. — Le koff hanovrien Fortuna, v. d'Emden, ch. d'avoine. — Le yacht danois Caroline, v. de Riga, ch. de graine de lin. — Le brick américain Lima, v. de la Havane, ch. de sucre. — Le koff hanovrien Catharina Margaretha, v. de Carolinenzyl, ch. d'avoine. — Le koff hanovrien Dorothea, v. d'Emden, ch. d'avoine et orge. — Le koff oldenbourgeois Margareth, v. de Ockryl, ch. d'avoine. — La gallesse mecklenbourgeoise Tugend, v. de Rostock, ch. de froment et graine de lin.

PLACE D'ANVERS, LE 25 SEPTEMBRE.

Café — Les ventes citées aujourd'hui se composent de: 200 balles Havane à 25 cents; 100 balles Batavia à 26 1/2 cents; 150 balles dito à 25 1/2 cents.
Cuirs — On a fait aujourd'hui 1500 pièces Rio-Grande de 16 k. à prix inconnu.
Riz — 25 tierçons Caroline beau suranné ont obtenu le prix de f. 13.
Sucre brut. — Les affaires de ce jour se sont bornées à un petit lot de 56 caisses Havane blond à f. 17 3/4 pav. étranz.
Sucre raffiné — Il s'est écoulé 2,500 kilog. candi 1/2 blanc et 5,000 k. dito diverses qualités pour l'exportation, et 3,000 kilog. sucre Virginie pour la consommation à prix divers.

MARCHÉ DE LIÈGE DU 25 SEPTEMBRE 1837.

Froment vieux, Flectolire.	16 64
Froment nouveau id.	15 49
Seigle vieux, id.	12 22

Imprimerie de J.-Bte. NOGNET, rue du Pot-d'Or, n° 622, à Liège.